

**Certificat d'examen de type  
n° F-05-J-1477 du 25/08/2005**

**Organisme désigné par  
le ministère chargé de l'industrie  
par arrêté du 22 août 2001**

**DDC/22/D090970-D35**

**Transfert au bénéfice de la société SAGEM Défense Sécurité  
des décisions d'approbations de modèles et des certificats d'examen de types  
accordés à la société SAGEM S.A.**

-----

Le présent certificat est prononcé en application du décret n° 2001-387 du 3 mai 2001 modifié relatif au contrôle des instruments de mesure et de l'arrêté du 7 janvier 1991 modifié par l'arrêté du 14 avril 1995 relatif à la construction, au contrôle et aux modalités techniques d'utilisation des cinémomètres de contrôle routier.

**FABRICANTS :**

Société SAGEM Défense Sécurité – Le Ponant de Paris – 27 rue Leblanc – 75512 PARIS CEDEX 15, pour les cinémomètres types MESTA 210, MESTA 208, MESTA 208M, EUROLASER, MESTALASER et le dispositif d'impression TAPI 2.

Société POSITIVE – Le Ponant de Paris – 27 rue Leblanc – 75512 PARIS CEDEX 15, pour les dispositifs types SVR 2000 , SVR 2000-A, SVR 2000-A2, SVR 2000-B et LRP 90.

**DEMANDEUR :**

Société SAGEM Défense Sécurité – Le Ponant de Paris – 27 rue Leblanc – 75512 PARIS CEDEX 15

**OBJET :**

Le présent certificat transfère à la société SAGEM Défense Sécurité le bénéfice des décisions et des certificats, cités ci-après, accordés à la société SAGEM S.A:

MODELE OU TYPE	DECISION OU CERTIFICAT	DATE	REVUE DE MÉTROLOGIE	VALIDITE
EUROLASER	97.00.251.002.1	15/05/97	Novembre 1997, p.627	15/05/2007
( Cinémomètre )	00.00.251.001.1	06/10/00	/	
MESTALASER	03.00.251.003.1	02/04/03	/	02/04/2013
( Cinémomètre )	F-04-J-021	07/01/04	/	

MESTA 208 ( Cinémomètre )	88.1.01.233.1.0	29/11/88	Décembre 1998, p.1169	24/11/2008
	95.00.250.001.1	21/04/95	Mai 1995, p.518	
	98.00.251.002.1	24/11/98	Avril 1999, p.923	
	99.00.251.004.1	29/10/99	/	
	03.00.251.001.1	11/02/03	/	
	03.00.251.002.1	11/02/03	/	
	F-03-J-360	29/10/03	/	
	04.00.251.001.1	16/01/04	/	
MESTA 208M ( Cinémomètre )	88.1.01.233.1.0	29/11/88	Décembre 1998, p.1169	24/11/2008
	95.00.250.001.1	21/04/95	Mai 1995, p.518	
	98.00.251.002.1	24/11/98	Avril 1999, p.923	
	99.00.251.004.1	29/10/99	/	
	03.00.251.001.1	11/02/03	/	
	03.00.251.002.1	11/02/03	/	
	F-03-J-360	29/10/03	/	
	F-03-J-476	18/12/03	/	
	04.00.251.001.1	16/01/04	/	
	F-04-J-564	21/07/04	/	
	F-04-J-678	29/07/04	/	
	F-04-J-679	29/07/04	/	
	F-05-J-0874	30/05/05	/	
MESTA 210 ( Cinémomètre )	03.00.251.004.1	06/10/03	/	06/10/2013
	03.00.251.005.1	07/10/03	/	
	03.00.251.006.1	07/10/03	/	
	03.00.251.007.1	29/10/03	/	
	F-03-J-476	18/12/03	/	
	F-03-J-477	18/12/03	/	
	04.00.251.001.1	16/01/04	/	
	04.00.251.002.1	03/05/04	/	
	F-04-J-548	09/07/04	/	
	F-04-J-564	21/07/04	/	
	F-04-J-678	29/07/04	/	
	F-04-J-679	29/07/04	/	
	F-04-J-1405	22/12/04	/	
F-05-J-0350	28/02/05	/		

	F-05-J-0796	17/05/05	/	
	F-05-J-0874	30/05/05	/	
	F-05-J-1149	01/07/05	/	
TAPI 2 ( dispositif d'impression )	93.00.252.001.1	03/03/93	Mars 1993, p.400	24/11/2008
	94.00.251.001.1	20/01/94	Janvier 1994, p.37	
	99.00.251.004.1	29/10/99	/	

La raison sociale du fabricant SAGEM S.A. devient SAGEM Défense Sécurité.

**CARACTERISTIQUES :**

Les instruments faisant l'objet du présent certificat sont identiques aux modèles approuvés par les décisions et certificats précédemment cités.

**INSCRIPTIONS REGLEMENTAIRES :**

La dénomination du fabricant est remplacée par celle de SAGEM Défense Sécurité sur la plaque d'identification des instruments neufs.

Le numéro d'approbation de modèle ou de certificat d'examen de type et la date figurant sur la plaque d'identification des instruments concernés par le présent certificat sont identiques à ceux fixés par les décisions ou certificats cités précédemment, dont la date de validité est inchangée.

Pour les cinémomètres, la date et le numéro du présent certificat sont reportés dans le carnet métrologique des instruments concernés.

**DEPOT DE MODELE :**

La documentation relative à ce dossier est déposée au Laboratoire National de Métrologie et d'essais (LNE) sous la référence DDC/22/D090970-D35 et chez les fabricants.

**VALIDITE :**

La date limite de validité est, pour chaque modèle ou type de cinémomètre, celle indiquée sur son approbation de modèle ou certificat d'examen de type.

Pour le Directeur Général  
Laurence DAGALLIER  
Directrice Développement et Certification